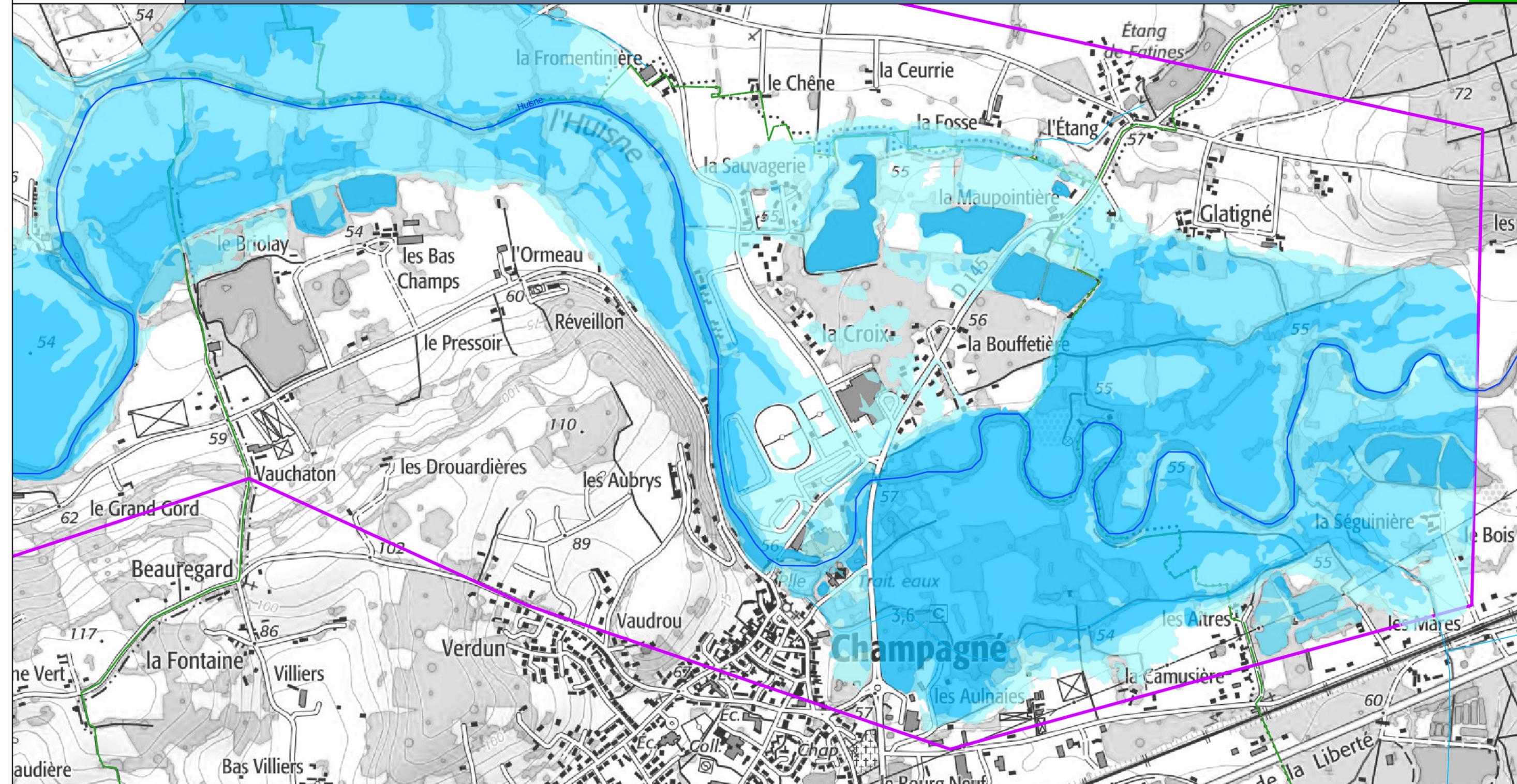


Station de vigilance de le MANS-PONTLIEUE : 3,00 m



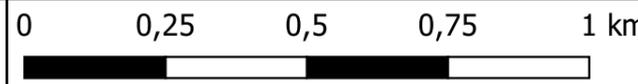
**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ Station	▭ Limites communales

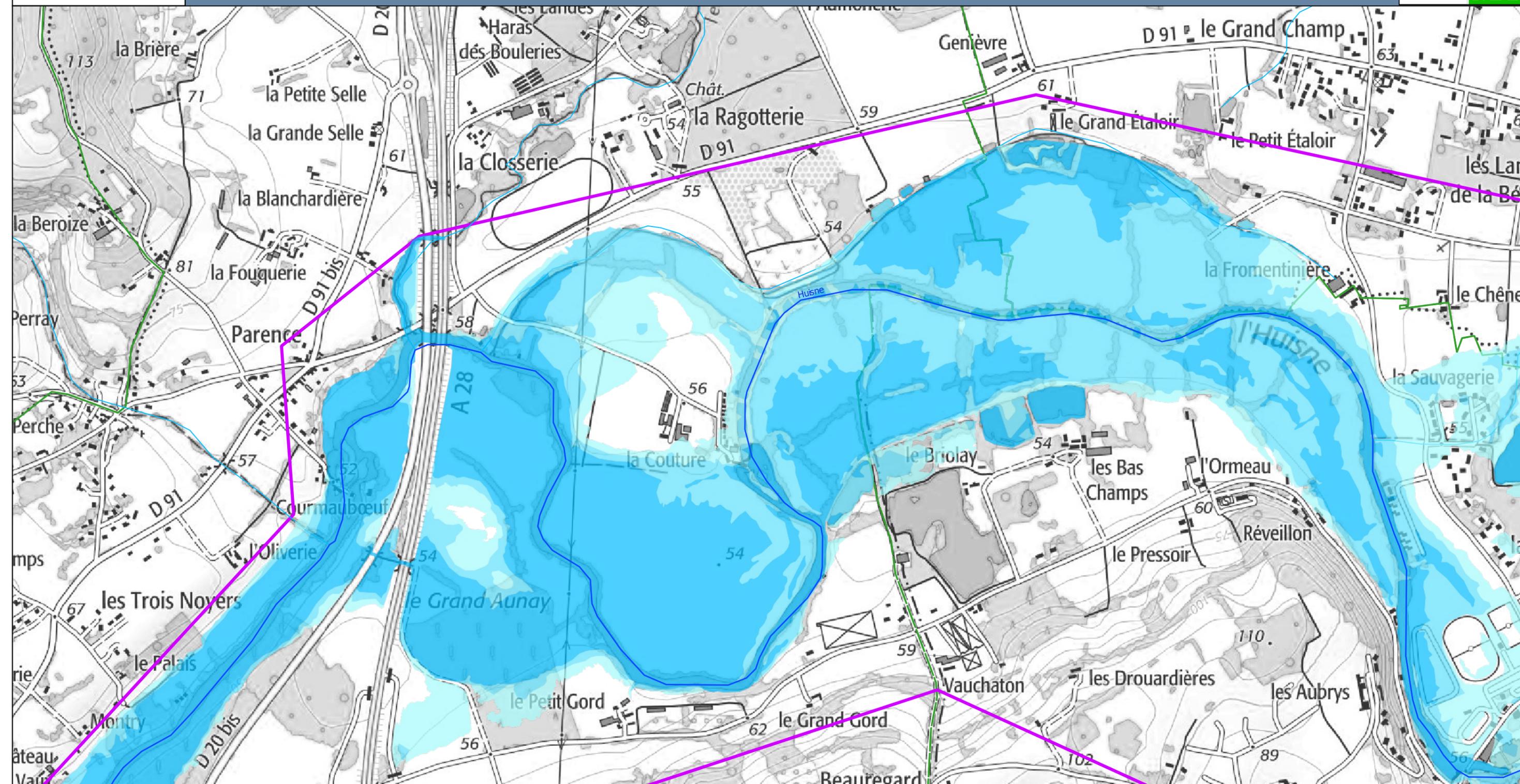
Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAC. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Station de vigilance de le MANS-PONTLIEUE : 3,00 m



**Légende**

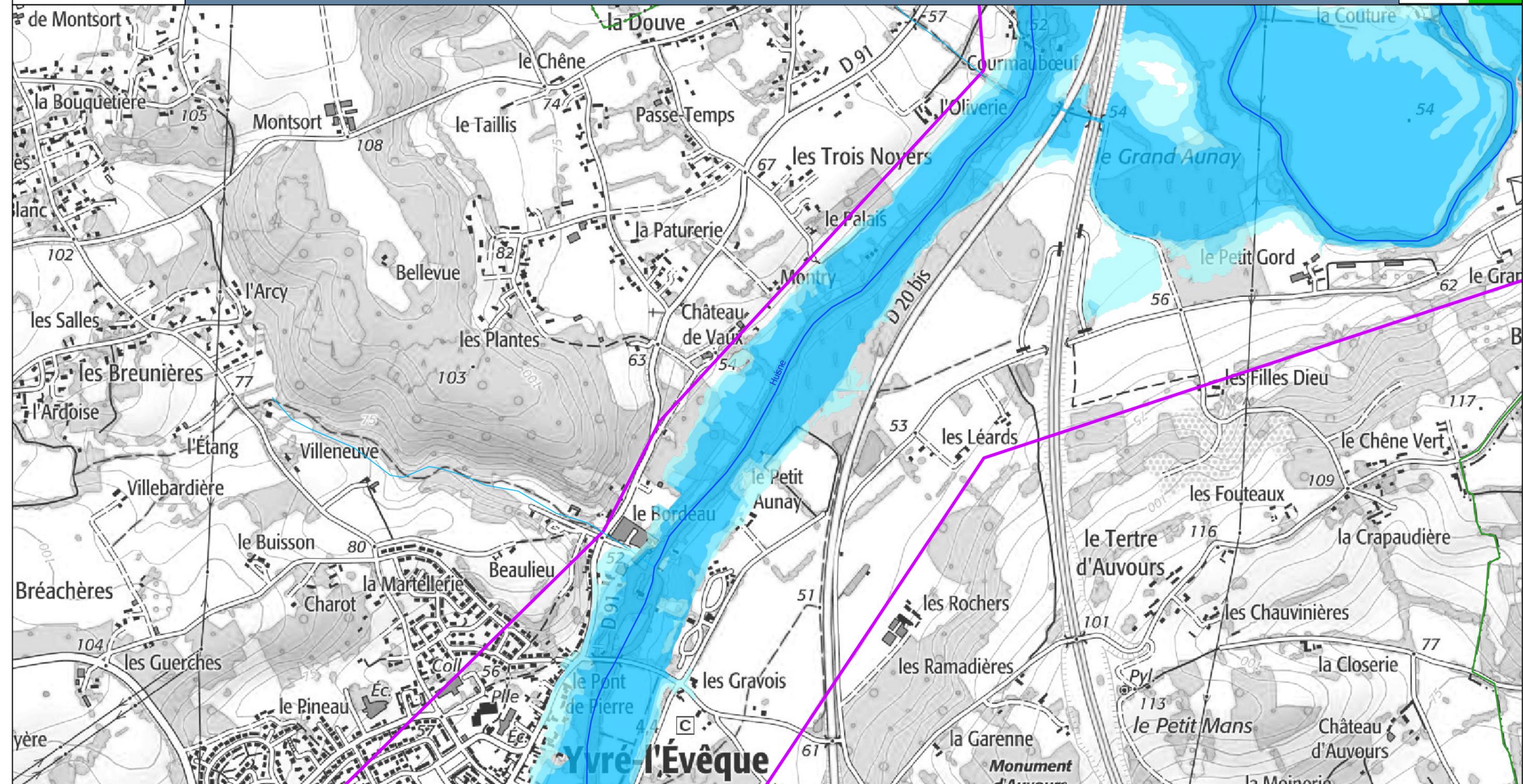
Classes de hauteurs d'eau	Endiguement
0 à 0,50 m	rivières
0,50 à 1 m	Zone potentiellement inondée
supérieur à 1 m	Zone d'étude
Station	Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ Station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

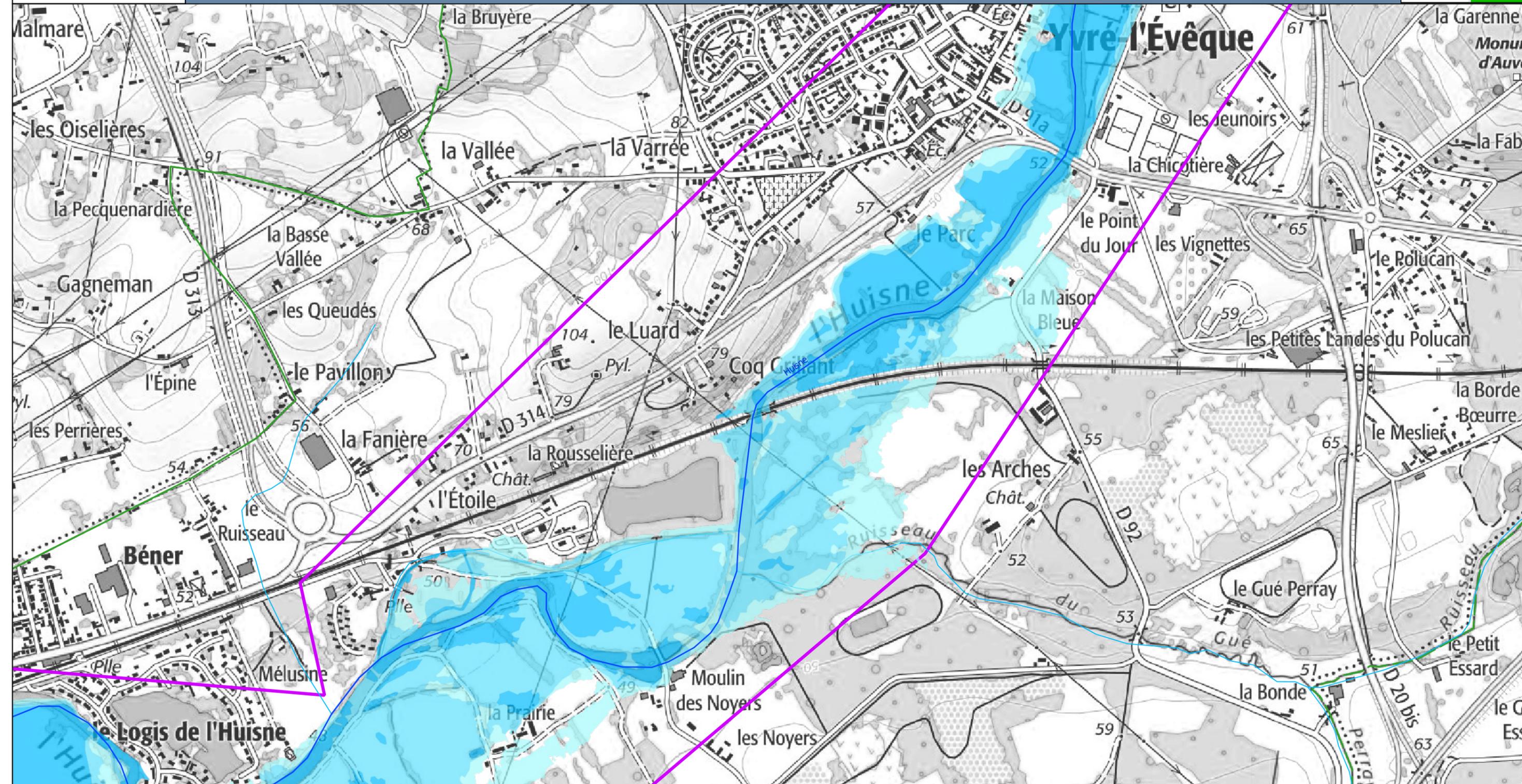
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km




Station de vigilance de le MANS-PONTLIEUE : 3,00 m



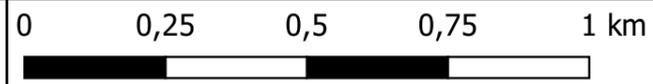
**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ Station	▭ Limites communales

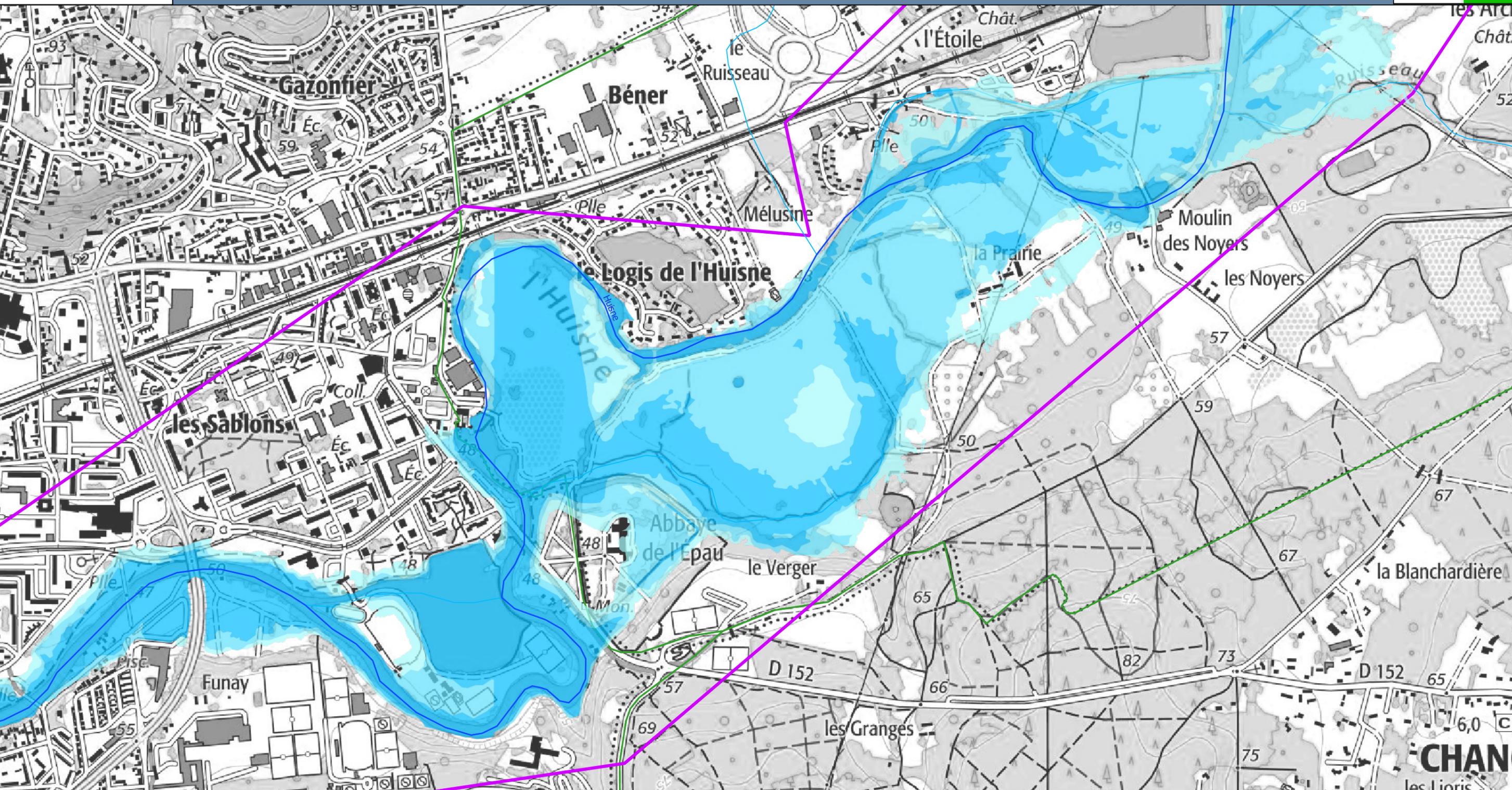
Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Station de vigilance de le MANS-PONTLIEUE : 3,00 m



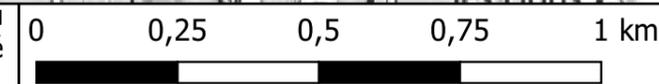
**Légende**

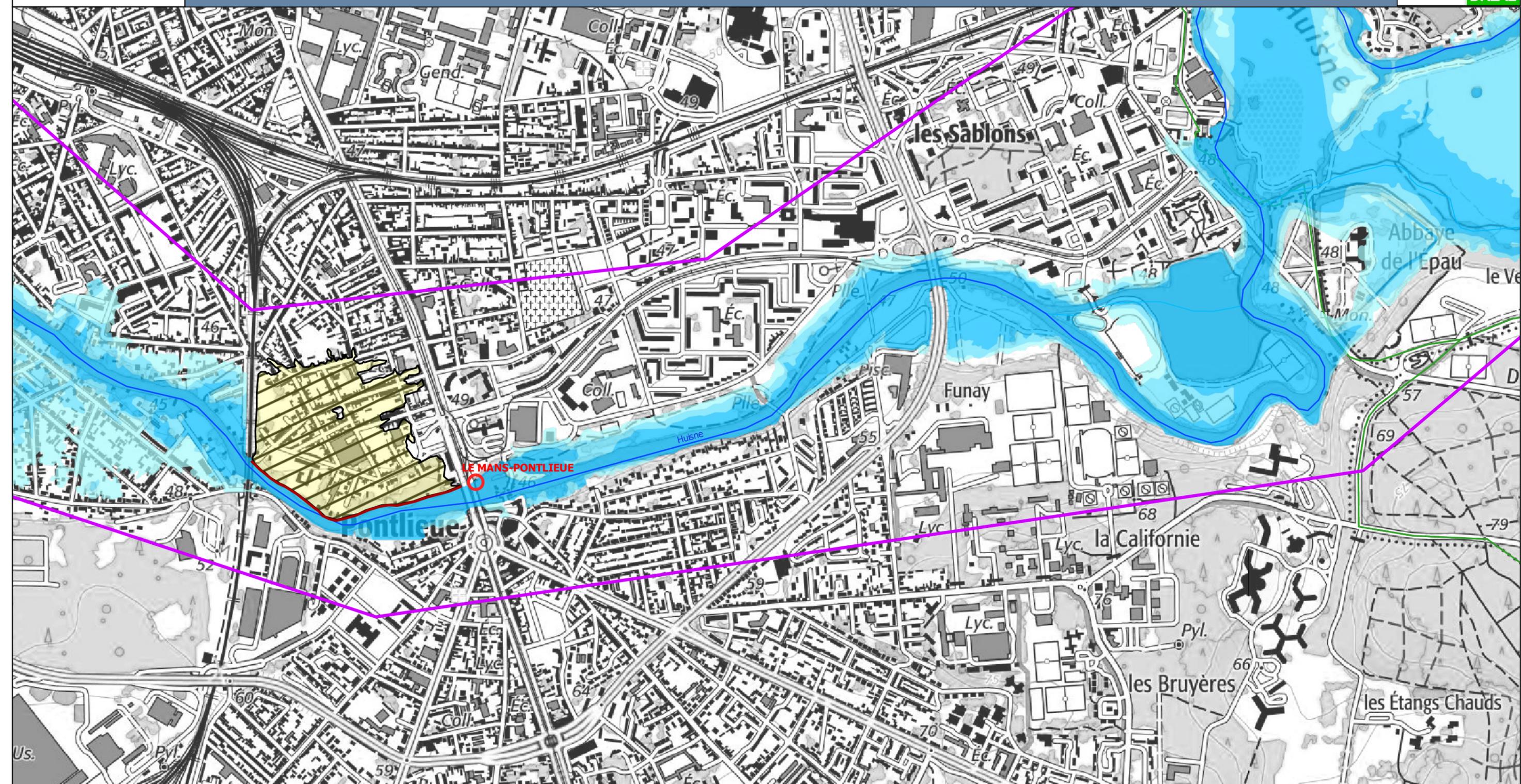
- |                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | — Endiguement                  |
| 0 à 0,50 m                | — rivières                     |
| 0,50 à 1 m                | ▨ Zone potentiellement inondée |
| supérieur à 1 m           | ▭ Zone d'étude                 |
| ○ Station                 | — Limites communales           |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



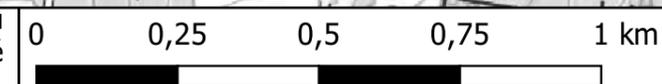
**Légende**

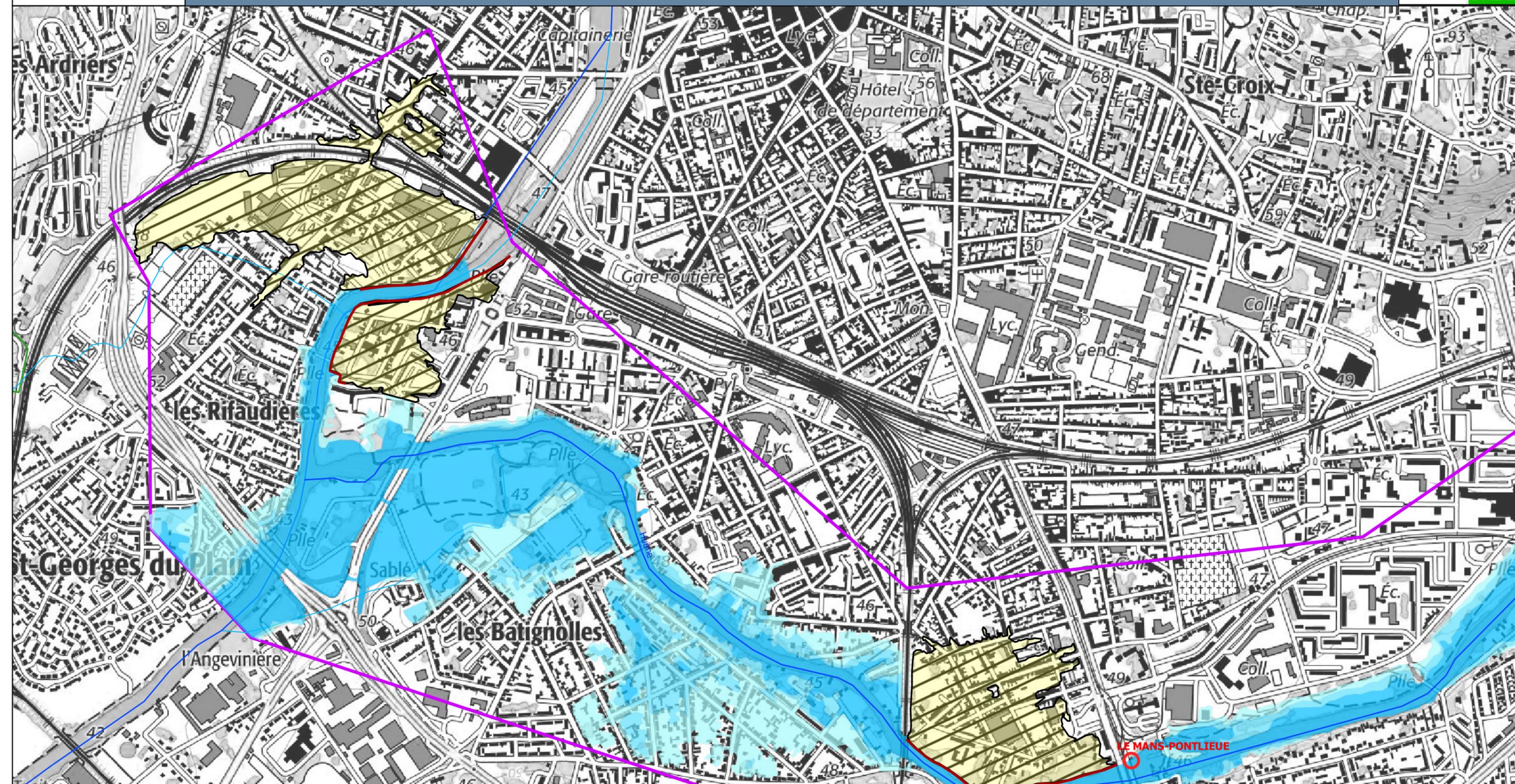
Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ Station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond




**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone potentiellement inondée
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ Station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de l'Huisne, pour une hauteur de 3,00m à la station du Mans Pontlieue. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km


**VIGICRUES**